



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024

Convocation du 4 décembre 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 13 décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, 1^{er} Adjoint.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Paul PERSONNIC, Pierre MONFLIER, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

ABSENTS : Rémy MOULIN (donne pouvoir à Bruno BEUZIT)
Gabrielle GOUEDARD (donne pouvoir à Patrick COSSON)
Céline PESTEL (donne pouvoir à Xavier BIZOT)
Yann LE GUEDARD (donne pouvoir à Mari COURTAS)
Maxime LE CRONC (donne pouvoir à Annie LABBE)
David ROUALEN (donne pouvoir à Anthony DECRETON)
Christophe TRONET (donne pouvoir à Marie-Hélène PASCO)

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascale LABBE

Membres en exercice : 33

Présents : 26

Votants : 33

DEVELOPPEMENT CULTUREL

2024-879 ATTRIBUTION SUBVENTION 2025

M. DUBRUNFAUT rappelle que la commission culturelle a pris acte de l'augmentation de 3 % du montant de l'enveloppe globale consacré au développement culturel. Ce montant s'élève à 3 031€ pour l'exercice 2025. Deux demandes de subvention ont déjà été traitées (Nevez Amzer et l'Amicale laïque) pour un montant total de 2 975€.

Sonerien ha kanerien Vreizh (SKV), école de musique traditionnelle bretonne, accueille deux élèves ploufrançais pour la pratique instrumentale pour l'année 2024-2025.

A ce titre, il est proposé de soutenir cette association.

Association	Subventions 2024	Proposition 2025
SKV	54 €	56 €

mis sur internet le 18 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 022-212202154-20241210-DB202410DEC879-DE

Le conseil municipal est invité à examiner cette proposition de subvention.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **DECIDE** d'attribuer la subvention à Sonerien ha kanerien Vreizh (SKV) d'un montant de 56 € au titre de l'exercice 2025.

A Ploufragan, le 13 décembre 2024

LE 1^{er} ADJOINT
Bruno BEUZIT



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Pascale LABBE

